

Restrictions de circulation entre le Royaume-Uni et la France dès samedi 18 décembre



Le Gouvernement réinstaure des motifs impérieux pour les voyages depuis et vers le Royaume-Uni à compter de ce samedi matin 18 décembre 2021, 0 heure.

Face à la diffusion extrêmement rapide du variant Omicron au Royaume-Uni, le Gouvernement réinstaure des motifs impérieux pour les voyages depuis et vers le Royaume-Uni, et renforce l'exigence de tests au départ et à l'arrivée.

Ainsi, à compter de ce samedi matin 0 heure, les règles suivantes s'appliqueront pour les déplacements entre le Royaume-Uni et la France :

? Obligation de disposer d'un motif impérieux pour se rendre ou venir du Royaume-Uni

? Nécessité pour les personnes vaccinées de présenter au départ un test négatif (RT-PCR ou antigénique) de moins de 24h

? Obligation pour tous les voyageurs en provenance du Royaume-Uni de s'enregistrer, préalablement à leur déplacement, sur une plateforme numérique permettant notamment de

OTRE

Faisons route ensemble

<https://www.otre.org>

renseigner l'adresse de leur séjour en France.

[Lire la suite](#)